

AMUNDI OBLIG EURO

SYNTHESE DE
GESTION

31/10/2021

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 203,48 (EUR)
(D) 90,79 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 29/10/2021

Actif géré : 355,60 (millions EUR)

Code ISIN : (C) FR0010093724
(D) FR0010107169

Indice de référence :

Bloomberg Barclays Euro Aggregate (E)

Notation Morningstar "Overall" © : 4

Catégorie Morningstar © : **EUR DIVERSIFIED BOND**

Nombre de fonds de la catégorie : 1171

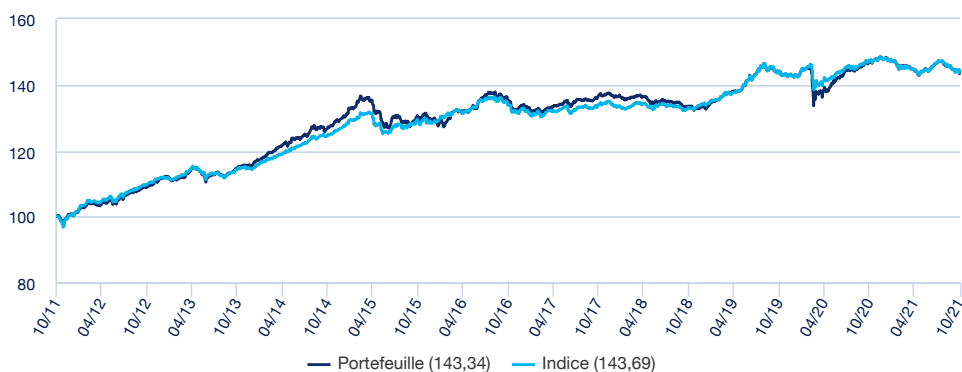
Date de notation : 30/09/2021

Objectif d'investissement

Fonds investi en obligations de la zone euro choisies pour la solidité financière des émetteurs. La technique de gestion mise en oeuvre repose sur un processus rigoureux permettant d'identifier et de sélectionner les obligations d'Etat ou du secteur privé justifiant d'une haute capacité de remboursement. Cette approche suppose une collaboration étroite entre l'équipe de gestion spécialisée sur le marché obligataire de la zone euro et les analystes crédit.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2020	30/09/2021	30/07/2021	30/10/2020	31/10/2018	31/10/2016	02/01/1986
Portefeuille	-3,17%	-0,93%	-2,26%	-2,30%	7,39%	6,05%	461,88%
Indice	-2,89%	-0,61%	-2,14%	-2,49%	8,04%	7,37%	-
Ecart	-0,29%	-0,32%	-0,11%	0,18%	-0,65%	-1,33%	-

Performances calendaires *

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Portefeuille	3,96%	6,80%	-2,24%	1,96%	3,30%	-0,41%	12,45%	3,58%	10,66%	1,73%
Indice	4,05%	5,98%	0,41%	0,68%	3,32%	1,00%	11,10%	2,17%	11,19%	3,24%
Ecart	-0,08%	0,82%	-2,65%	1,28%	-0,03%	-1,41%	1,34%	1,41%	-0,54%	-1,51%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



⚡ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

⚡ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Caractéristiques principales

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**

Date de création du compartiment/OPC : **28/09/2004**

Date de création de la classe : **28/09/2004**

Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Enveloppe fiscale : **Eligible PEB**

Eligible PEA : **Non**

Affectation des sommes distribuables :

(C) Capitalisation

(D) Distribution

Souscription minimum: 1ère / suivantes :

1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**

Frais courants : **0,97% (prélevés 31/12/2020)**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**

Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,50%	3,90%	3,26%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

OBLIGATAIRE

**Isabelle Vic-Philippe**
Responsable Euro Aggregate**Olivier Peythieu**
Fixed Income Portfolio Manager

Commentaire de gestion

En octobre, les investisseurs se sont émus du changement de ton des banquiers centraux.

En effet, les chiffres d'inflation surprennent à la hausse et inquiètent, avec des prix de l'énergie qui s'envolent et des goulets d'étranglement sur les chaînes de production qui ne seront levés que progressivement en 2022 (le déséquilibre entre production contrainte et demande des consommateurs générant une tension sur les prix). La question de la durée de cet épisode d'inflation se pose clairement, car dans ce contexte, la probabilité d'une normalisation des politiques monétaires, et notamment d'un cycle de remontée des taux directeurs, augmente. Cette anticipation, qui s'est renforcée aux Etats-Unis et en Angleterre avec des banques centrales jugées moins accommodantes dans leurs discours, s'est transmise à la zone Euro. Et en ne procédant à aucune annonce majeure lors de son comité d'octobre, la BCE n'a pas contré cette normalisation anticipée.

Le mois d'octobre a donc été marqué par la poursuite de la hausse des rendements. Sur fond de hausse de la volatilité (Indice MOVE à un plus haut de 1 an), les intervenants de marché ont reprogrammé leurs anticipations en avançant la date de la remontée des taux directeurs. Les taux ont alors continué leur progression : +20 pb sur le 2 ans américain et +10 pb sur le 2 ans allemand sur le mois, +7 pb sur le 10 ans américain, de 1.49% à 1.56%, et +11 pb sur le 10 ans allemand, de -0.22% à -0.11%. Les anticipations de changement de cycle monétaire expliquent donc en partie l'aplatissement marqué des courbes, tiré majoritairement par la remontée des taux courts. Sur la partie plus longue, l'écart de taux sur l'Allemagne 30 ans contre 10 ans s'est resserré de 26 pb sur le mois d'octobre, ce qui est difficilement explicable au regard des anticipations d'inflation qui impliqueraient une prime de terme plus élevée... à moins que les banquiers centraux ne resserrent trop vite et trop fort ? Dans cet environnement, les dettes des pays périphériques ont souffert avec la hausse de la volatilité. Les primes de risque des pays européens se sont élargies par rapport à la référence allemande pour atteindre 62 pb (+7) pour le Portugal, 71 pb (+5) pour l'Espagne et 127 pb (+22) pour l'Italie. En outre, les spreads de crédit ont également subi le mouvement : le crédit IG s'écarte de 3 pb (à 87 pb sur l'indice Barclays € Aggregate Corporate), cristallisant une sous-performance mensuelle de 13 pb par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance, pour un total de 105 pb de surperformance cumulée sur l'année. Des signes de dispersion sont apparus entre les secteurs, l'Energie (+0,02 % de rendement excédentaire) et l'Automobile (+0,03 % de rendement excédentaire) étant les plus performants, tandis que l'Immobilier restait en retrait (-0,53 % de rendement excédentaire). Enfin, les secteurs à bêta élevé, les obligations AT1 des banques et les obligations hybrides d'entreprises, ont fait mieux que les obligations senior, en raison de leur portage plus élevé.

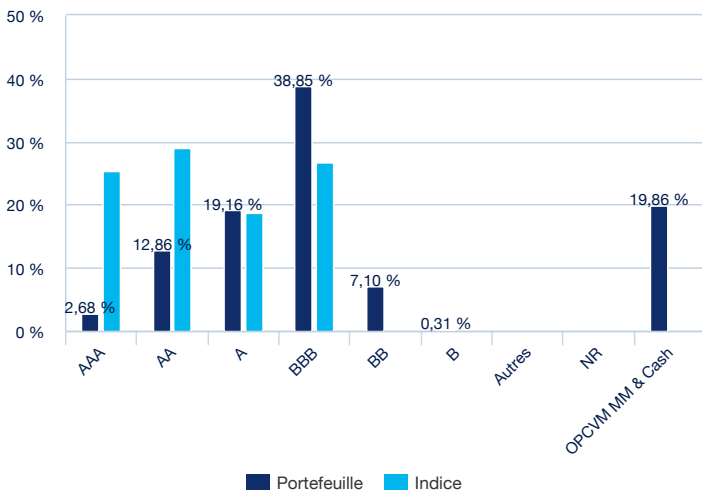
En absolu mais aussi en relatif, la performance du portefeuille a souffert de ce contexte, en raison de notre exposition sur l'Italie (surpondération de 100 pb), mais également de notre position défensive sur la courbe des taux, centrée sur la partie courte (pénitisation sur le 2-10 ans), qui a été pénalisée par les nouvelles anticipations d'évolution des taux directeurs. Sur le Crédit, animé par un marché primaire dynamique, nous avons participé à quelques primaires. Nous avons en parallèle pris des profits sur des titres dont les spreads nous apparaissaient particulièrement serrés, ce qui in fine nous a amené à une réduction de notre exposition sur la classe d'actifs.

En terme de perspectives, les puissants supports techniques perdurent et demeurent favorables au Crédit, avec une offre en nouvelles émissions en retrait par rapport à 2020 conduisant à un déséquilibre entre l'offre et la demande, des fondamentaux des entreprises qui s'améliorent et des taux de défauts qui diminuent. Dans ce contexte, nous maintenons notre surpondération sur le crédit. Cela étant, nous restons attentifs aux défis auxquels les entreprises sont actuellement confrontées : congestion de la chaîne d'approvisionnement, durcissement potentiel des conditions de financement et ralentissement de l'économie. La volatilité des taux souverains pourrait également contribuer à une faiblesse potentielle des spreads de crédit. Dans ce contexte, notre préférence se porte sur les obligations à bêta élevé, avec notamment les subordonnées financières, qui sont plus axées sur la croissance et moins sensibles au rendement que les obligations senior. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur les piliers 3-5 et 5-7 ans, et nous tenons à l'écart des obligations à longue échéance.

Après les mises au point des différentes banques centrales (BCE, BOE, FED et RBA), pointant vers une sortie bien plus progressive de leurs politiques accommodantes qu'anticipée par les marchés, les décisions que la BCE annoncera en décembre seront cruciales. Selon le montant et la flexibilité du dispositif qui doit succéder au PEPP en mars 2022, les émissions des Etats seront plus ou moins couvertes en 2022, tranchant radicalement avec les 350 Mds € d'émissions nettes négatives en 2020 et 2021. Mais plus fondamentalement, cela pourrait donner un éclairage sur sa sensibilité aux forts chiffres d'inflation que la zone euro connaîtra au 1er semestre 2022.

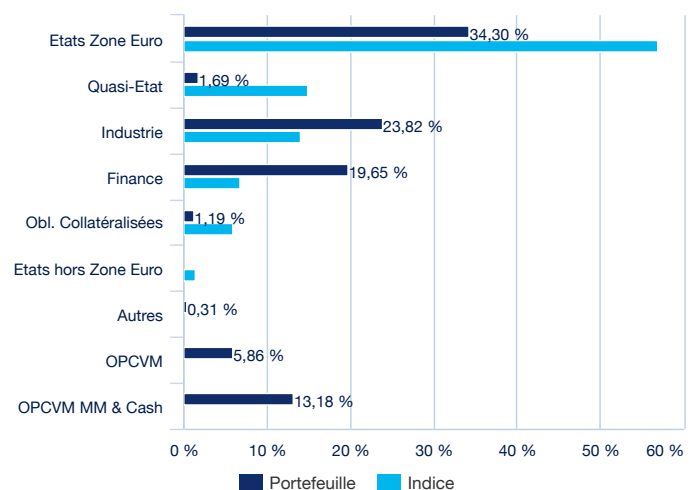
Composition du portefeuille

Répartition par notations *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par secteurs *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Indicateurs

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	6,61	7,59

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

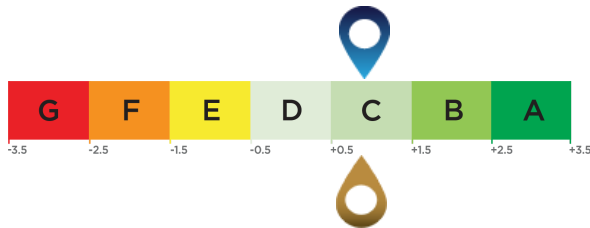
©2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

OBLIGATAIRE ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 85% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL



Score du portefeuille d'investissement: 0,95

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,90

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	88,95%	97,05%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	90,30%	99,90%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.